



TARIFS DE LOCATION DE SALLES.

- * Par délibération du conseil municipal du 25 février 2016, tarifs applicables à compter du 1^{er} février 2017.
- * Par délibération du conseil municipal de mars 2008, la mise à disposition de la salle polyvalente (Salle Andersen) du centre social aux particuliers et/ou aux associations extérieures n'est plus autorisée *

Pour tous renseignements, adressez-vous en Mairie au 03 21 50 90 60.

Salle Jordan DELLACHERIE – Rue Jean Jaurès. *Délibération du 11 décembre 2019*

Nature de la location	Particuliers et associations - Beaurains	Particuliers et associations extérieures
Location de la salle, une journée	212€	477€
Samedi & dimanche * sans vaisselle	330€	752€
Assemblée générale	Gratuité totale	245€
Réunion Association 1/2 journée	Gratuité totale	139€
Mise à disposition pour deuil avec fourniture de la vaisselle	63€	70€
Nettoyage à ajouter à la location Forfait weekend	42.50€	47.50€
Charges diverses à ajouter à la location (eau-gaz-électricité)	37.50€	43.50€
Vaisselle		
Le couvert complet	2€	2,50€
Verres seuls- à l'unité	0,3€	0,4€

En cas de casse, facturation au prix d'achat.

Ces tarifs ne sont plus assujettis à la TVA conformément à l'article 493 bis du Code Général des Impôts

La convention de location précise que le paiement de la location se fera à la signature de la convention » et que dans la mesure du possible, les conventions seront établies 3 mois avant la location.

En cas de désistement, sauf force majeure, dans le mois qui précède, la location hors charge reste acquise à la Collectivité sauf si la salle est relouée.

Décision rendue exécutoire par la publication et la transmission en Préfecture 13 décembre 2019



Location de la salle "Andersen" du Centre Social Municipal "Chico Mendès ».

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE 11 DECEMBRE 2019

Nature de la location	Particuliers et associations - Beaurains
Location de la salle, une journée	115€
Samedi et dimanche sans vaisselle	176€
Mise à disposition pour deuil avec fourniture de la vaisselle	62.50€
Assemblée générale	Gratuité totale
Nettoyage à ajouter à la location*	25.50€
Charges diverses à ajouter à la location (eau-gaz-électricité)	25.50€
Vaisselle	
Le couvert complet (forfait pour 1 ou 2 journées)	2€
Verres seuls- à l'unité	0,30€

En cas de casse, facturation au prix d'achat.

Ces tarifs ne sont plus assujettis à la TVA conformément à l'article 493 bis du Code Général des Impôts

La convention de location précise que le paiement de la location se fera à la signature de la convention » et que dans la mesure du possible, les conventions seront établies 3 mois avant la location.

En cas de désistement, sauf force majeure, dans le mois qui précède, la location hors charge reste acquise à la

Collectivité sauf si la salle est relouée.

Décision rendue exécutoire par la publication et la transmission en Préfecture 13 décembre 2019